RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

3WK AGENCY
SASU au capital de 500 euros,
immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le numéro 881 559 710,
dont le siège social est situé : 8 RUE DES SOURCES 78100 ST GERMAIN EN LAYE

PROCÈS-VERBAL
DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 27 DÉCEMBRE 2024

L'an 2024,
le 27 décembre,
à 14 heures,

Au siège social, 8 RUE DES SOURCES 78100 ST GERMAIN EN LAYE

Monsieur Laurent SAMAMA, demeurant [redacted]

Propriétaire de la totalité des 500 actions de 1,00 euro chacune émises par la société 3WK AGENCY,

Associé unique et seul Président de ladite société,

La réunion est présidée par Monsieur Laurent SAMAMA.

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Laurent SAMAMA, associé unique, a établi le rapport sur l'opération proposée à l'ordre du jour.

2. A pris les décisions suivantes :

- Mise en sommeil de la société ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

DÉCISION 1

L'associé unique décide la mise en sommeil de la société à compter du 1er janvier 2025.

L'associé unique prend acte que cette décision équivaut à une cessation temporaire d'activité, limitée à deux ans et qu'au-delà la société peut être sujette à une radiation d'office du Registre du commerce et des sociétés, après notification préalable du greffier.

La personnalité morale de la société subsiste durant cette période et elle demeure assujettie à ses obligations légales et déclaratives telles que la tenue de sa comptabilité, déclarations fiscales et sociales et approbations des comptes annuels.

Enfin la reprise d'activité pourra être décidée sur simple décision du représentant légal de la société.

En cas de cessation définitive, celle-ci devra être décidée par l'associé unique conformément aux dispositions statutaires.

DÉCISION 2

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Laurent SAMAMA

Z 